Parcours IA – Module 1 : Excel augmenté – L'IA au service du cabinet comptable sans jamais exposer vos clients

À distance

3h

20 personnes max

PUBLIC

Experts-comptables
Commissaires aux comptes
Collaborateurs des cabinets d'expertise comptable

LIEU

visio-conférence

PROFIL DU FORMATEUR

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

pratique courante d'Excel : saisie, filtres, tableaux, formules simples.
Aucun prérequis en intelligence artificielle

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels des cabinets comptables d'intégrer concrètement l'intelligence artificielle dans leurs pratiques professionnelles, en mobilisant des outils d'analyse de données, de veille réglementaire, de gestion documentaire et de création d'agents IA, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle du cabinet tout en garantissant la confidentialité des informations, la fiabilité des résultats et la maîtrise des accès.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décider, avant tout usage d'une IA, quelle donnée peut sortir du cabinet et laquelle ne le doit jamais, au regard du secret professionnel et du RGPD,
- Anonymiser un fichier de travail (balance, grand livre, relevé bancaire) en moins de dix minutes, avec table de correspondance et ré-identification fiable,
- Faire produire, expliquer et corriger des formules Excel complexes, et fiabiliser un jeu de données hétérogène,
- Détecter des anomalies comptables et conduire un rapprochement bancaire assisté, en sachant identifier les erreurs de l'IA,
- Produire une note de synthèse client et un tableau de bord dirigeant, et utiliser l'IA en contre-expertise de son propre raisonnement.

CONTENU

1 – Confidentialité et sécurité des données
- Comprendre les risques liés à l'utilisation de l'IA et respecter le secret professionnel et le RGPD.
- Définir les règles de transmission et de protection des données du cabinet.

2 – Anonymisation des fichiers
- Maîtriser les techniques d'anonymisation des données sous Excel avant leur utilisation par une IA.
- Vérifier l'anonymisation et sécuriser les résultats obtenus.

3 – Excel augmenté : formules, nettoyage, anomalies, rapprochements
- Utiliser l'IA pour créer et corriger des formules, nettoyer les données et détecter les anomalies comptables.
- Faciliter les rapprochements bancaires et automatiser les contrôles récurrents.

4 – Synthèses, tableaux de bord et contre-expertise
- Générer des notes de synthèse et des tableaux de bord adaptés aux besoins des clients.
- Utiliser l'IA pour contrôler les analyses comptables, vérifier les résultats et identifier les points de vigilance.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

• 70% du temps de la formation en manipulation sur des jeux de données comptables anonysés fournis par le formateur,
• Démonstration commentée, puis reproduction par le participant sur son propre poste, puis transposition à un

dossier de son portefeuille

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Accès à une plateforme de visioconférence après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Environnement technique nécessaire / Module 1 :
• Excel Microsoft 365 à jour, accès à Microsoft 365 Copilot et/ou Claude ou ChatGPT

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

• Évaluation des connaissances en début de module par échange avec les participants.
• Vérification de la compréhension à travers les exercices et les études de cas proposés pendant la formation.
• Évaluation des acquis en fin de module par questions et mise en situation pratique.

MODALITÉS D'ACCÈS

En cas de situation de handicap, contacter le référent : Annie CLEMENCON - contact@aecc91.com

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), AECC 91 s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.